

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 04 avril 2017

Présents : M. MARCHAND, M. CAQUELARD, Mme COCHINARD, Mme MAILLET, Mme MARTIN, Mme VOEGELIN, M. GONDRON, M. CHAUVIN, M. BOUDET, Mme DE BOYER, M. DELFOUR, Mme CHAMAYOU, Mme MOREAU, M. BRICHE, Mme TREVISSOI, M. BLIGNY, M. IRAÇABAL, M. DEL REY, Mme PLATROZ, M. BRAVO LERAMBERT, Mme SERRANO, M. LATOURETTE, M. BREUZET, M. BOICHOT.

Pouvoirs : Mme SENEPART pouvoir à M. BRAVO LERAMBERT, Mme FLOUQUET pouvoir à M. BREUZET, Mme MATHON pouvoir à M. BOICHOT.

Absents excusés : Mme MASSOT, M. COMINELLI.

Désignation du secrétaire de séance : M. Axel BRAVO LERAMBERT, candidat, est élu à l'unanimité.

I. Etat des absents ayant donné un pouvoir

II. Désignation du secrétaire de séance

M. BRAVO LERAMBERT, candidat, élu à l'unanimité.

III. Approbation du Procès Verbal de la séance précédente

Adopté à l'unanimité.

IV. Comptes de gestion 2016

1. Budget M49 (eau et assainissement)

Adopté à l'unanimité.

2. Budget M14 (Budget Principal)

Adopté à l'unanimité.

3. Budget Annexe Centre-Ville

Adopté à l'unanimité.

V. Comptes administratifs 2016

1. Budget M49 (eau et assainissement)

Adopté à l'unanimité.

2. Budget M14 (Budget Principal)

Adopté par 22 voix pour et 4 abstentions (MM. BREUZET, BOICHOT, Mmes FLOUQUET, MATHON)

3. Budget Annexe Centre-Ville

Adopté à l'unanimité.

VI. Redevances eau et assainissement 2016

Adopté à l'unanimité.

VII. Taux d'imposition 2017

Adopté par 23 voix pour et 4 contre (MM. BREUZET, BOICHOT, Mme FLOUQUET, MATHON)

VIII. Budgets primitifs 2017

1. Budget M49 (eau et assainissement)

Adopté à l'unanimité.

2. Budget M14 (Budget Principal)

Adopté par 23 voix pour et 4 contre (MM. BREUZET, BOICHOT, Mmes FLOUQUET, MATHON).

3. Attribution de subventions aux associations – Exercice 2017

Adopté à l'unanimité (MM. BOUDET, BLIGNY, Mmes MOREAU et COCHINARD, dirigeants ou salariés d'associations, ne participent pas au vote)

4. Budget Annexe Centre-Ville

Adopté à l'unanimité.

IX. Vente d'un appartement – T4 Place Amic

Adopté à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.